



## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après : **Agence Immobilière 2B 18 rue Daniel Oehlert, 53000**

CCM LAVAL BRETAGNE 28 RUE BERNARD LE PECQ 53000 LAVAL **LAVAL**

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

1er associé	MR BETTON STEPHANE 1 rue de la croix rouge 53270 Ste Suzanne
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	MME BENARD VALERIE 114 rue de soulgé 53170 Bazougers
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 avril 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

**lu et approuvé**

JST06

Mélanie BONJOUR  
Chargée de clientèle professionnelle

**Caisse de Crédit Mutuel**  
DE LAVAL BRETAGNE  
28 Rue Bernard le Pecq - 53000 LAVAL  
☎ 0 820 825 691 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)  
Fax 02 43 26 13 14 - Laval 314 079 427

Caisses de Crédit Mutuel

DE LAVAL BRETAGNE

28 Rue Bernard le Perre - 3000 LAVAL

Tel 03 53 08 13 14 - Fax 03 53 08 13 14

Site Internet : www.ccm-laval.fr